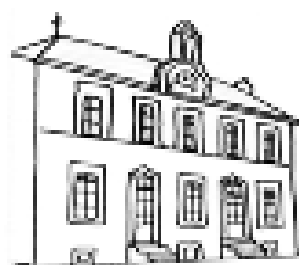


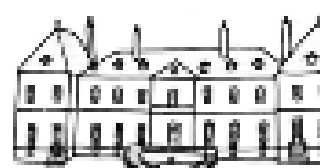
LE PERCIQUOIS



Périodique Municipal d'Informations

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- Des perciquois à l'honneur
- Sortie scolaire
- Comité des Fêtes - Club de l'Espérance
- Histoire de Percey
- Photo de classe - culture
- Etat civil - Infos pratiques

Août 2015 - N° 23



LE MOT DU MAIRE

« La mutation de l'identité rurale et de la culture de notre pays est la question centrale qui doit nous préoccuper désormais. Les maires ruraux de France, après un très long débat sur la réforme territoriale, se doivent d'engager une action autour des enjeux liés au développement et à la place spécifique de cette forme singulière dans le paysage européen, **la commune**.

Au-delà de la commune, il s'agit des identités rurales, de cette notion mouvante qui est au cœur du mandat du maire 2014 -2020. Celui-ci a donc un rôle primordial puisque ce sont les élus d'aujourd'hui qui vont jeter les bases d'une société nouvelle.

Face à cette responsabilité, il nous faut être inventifs et offensifs pour construire une ruralité faite de campagnes modernes. »

Ce message de l'association des maires ruraux de France souligne le profond changement qui est en cours. En 2020, combien restera-t-il de communes sur les 36000 d'aujourd'hui ? Faut-il s'unir avec une multitude de communes pour peser dans la balance, mais se noyer dans la masse ? Ou faut-il s'unir avec quelques communes de même taille afin de conserver son identité ? Le devenir s'appellera peut-être **commune nouvelle**.

Vous avez été nombreux à réagir à la réception de la nouvelle taxe d'assainissement. Cette redevance a pour but d'assurer le fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui est géré par la communauté de communes du florentinois. L'état impose un contrôle régulier de toutes les installations. Fin juillet monsieur le Président de la CCF nous a fait parvenir un courrier explicatif sur ce service. Les délégués de Percey ont voté contre le montant de cette redevance qui nous semble exagéré, mais aussi contre la périodicité des diagnostics tous les 4 ans alors que la loi autorise ces contrôles tous les 8 à 10 ans.

Dans le dernier numéro du perciquois du mois d'avril, je vous faisais partager mon mécontentement quant au doublement des taxes dues à la surestimation des travaux de voirie. En juillet dernier, les résultats d'appel d'offre sur ces travaux étaient de 750 000 € pour une prévision de 1 200 000 €. Mes craintes étaient bien fondées. En 2016 y aura-t-il une baisse des taxes ?

Courant décembre 2015, les élections des conseillers régionaux auront lieu. De ce fait, les inscriptions sur les listes électorales seront possibles jusqu'au 30 septembre.

Nos investissements 2015 portent, entre autres, sur des travaux à l'intérieur de l'église, un projet initié par l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Percey. Les subventions demandées ont toutes été accordées. En parallèle, avec le concours du Crédit Agricole, la Fondation du Patrimoine s'est proposée d'ouvrir une souscription afin de soutenir financièrement la commune pour la réalisation de ce projet. Cette souscription permet aux particuliers de déduire de l'impôt sur le revenu 66% de leur don. De plus la Fondation du Patrimoine, par l'intermédiaire de mécènes, abonde de 30% la totalité des dons. Dans les semaines à venir des informations complémentaires vous seront données.

La partie historique de ce 23ème numéro continue de relater les événements dramatiques de l'année 1915 et permet de se souvenir des Perciquois morts pour la France.

Je voudrais remercier madame MOUILLON qui nous a offert une splendide tapisserie que vous pourrez découvrir dans la montée d'escalier de la mairie.

J'espère que la période estivale vous a été bénéfique et que la lecture de votre perciquois vous apportera toujours autant de plaisir.

Daniel BOUCHERON

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 22 mai 2015 :

- Adhésion Agence Technique Départementale : L'objectif de l'Agence Technique Départementale sera d'apporter, tout au long des projets d'aménagement des adhérents, une assistance administrative et technique susceptible de structurer l'émergence des opérations et d'accompagner tous les maîtres d'ouvrages dans les démarches, choix, arbitrages à réaliser au cours des opérations territoriales qu'ils mènent et ceci dans les domaines de la voirie, de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées et pluviales et des bâtiments. Monsieur Daniel BOUCHERON est désigné représentant de la commune au sein des instances décisionnelles de l'Agence Technique Départementale.
- Durée d'amortissement des travaux de voirie : la durée de l'amortissement des travaux de voirie est fixée à quinze ans.
- Participation communale à l'apéro-concert du 6 juin 2015 : 200 €
- Contrat aidé : le contrat aidé de « cantonnier », se termine le 31 mai prochain. Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil à propos du renouvellement d'une telle expérience sur la commune. Un débat s'est instauré quant au fait de prolonger l'actuel contrat de 6 mois. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité (1 contre – 2 abstentions) autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce recrutement
- Point sur les travaux en cours.

Réunion du 3 juillet 2015 :

- Plan d'urbanisme intercommunal : présentation du projet intercommunal de l'organisation du territoire qui a été évoqué lors du conseil communautaire du 28 mai 2015. La mise en place d'un PLUi permettrait à la Communauté de Communes du Florentinois d'organiser les territoires à urbaniser au sein des différentes communes. La décision est prise de rejeter ce projet de PLUi au sein de la CCF.
- Décisions modificatives pour :
 - la participation à l'apéro-concert
 - subvention pour la coopérative scolaire de l'école de Percey
- Redevance d'occupation du domaine public :
 - ERDF : 197 €
 - Orange : 229 €
- Achat d'un taille-haie : Celui-ci s'élève à 608,45 € HT, soit 730,14 € TTC, pour un taille-haie de la marque STIHL
- Soutien à l'action de l'Association des Maires de France – Baisse des dotations de l'Etat : les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :
 - de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
 - soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% des dotations qui provoque déjà une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources. En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de

charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Percey rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes, avec les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Percey estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Percey soutient la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

En complément, il est demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux
- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

- Informations diverses :

- Point sur les travaux en cours.
- Information quant à la dangerosité du chemin « de la Lame » suite à l'érosion de la berge de l'Armançon. Un courrier a été distribué aux utilisateurs riverains, avec copie au SIRTAVA et à la Sous-Préfecture d'Avallon.
- M. PIROELLE rappelle qu'un poteau EDF en bois, est en mauvais état Route de la Sogne, Monsieur le Maire rappelle qu'EDF a été prévenue il y a plusieurs mois.
- Les panneaux d'entrées et de sorties d'agglomération devront être nettoyés prochainement.
- Monsieur le Maire et ses adjoints ont rencontré l'instituteur lors du dernier jour d'école afin d'établir la liste des travaux à effectuer pendant la durée des congés scolaires. Achat de deux tables, pose d'étagères, écran et armoire à changer d'emplacement, et quelques petites réparations.
- Monsieur PIROELLE rappelle que les fossés de la Sogne devraient être curés afin d'éviter tout risque d'inondation suite à d'éventuels orages, et qu'une vérification des traversières s'impose.

Réunion du 30 juillet 2015 :

- Monsieur le Maire présente la possibilité d'organiser une souscription publique par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine afin d'apporter un soutien financier au projet de travaux de l'église St Loup. Le conseil à l'unanimité accepte ce projet.
- Le conseil municipal entérine un projet d'aménagement du parking de la salle des fêtes.

Nos 2 championnes font encore parler d'elles et font des émules. Bravo !

Le 8 juillet 2015 Julie PIROELLE a battu le record de Bourgogne junior de lancer du marteau avec un jet de 53m99. Julie obtient ainsi la quatrième performance nationale de la saison.

Pour rappel, Julie, qui est sapeur-pompier au centre de première intervention de St Florentin, est aussi championne de France dans cette catégorie.



Après son titre de championne de l'Yonne minime de tir à la carabine à 10m, Claire BERNARD est devenue championne de Bourgogne le 30 mai 2015 à Cosne sur Loire. Claire a participé aux championnats de France et s'est classée 24ème sur 230 sélectionnés.

Son frère Tony a, lui aussi, fait parler la poudre en devenant champion de l'Yonne poussin de tir à la carabine à 10m. Il a participé aux championnats de France, se classant 72ème sur 522 inscrits.

Madame Jeannine BAILLY à l'honneur

Le 11 avril 2015, à l'occasion du conseil départemental de la FNACA qui s'est tenu à Flogny-la chapelle, Jeannine BAILLY a été honorée par la remise d'un diplôme d'honneur pour les services éminents rendus à la fédération et fidélité et dévouement à la cause des anciens combattants en Afrique du nord.

Toutes nos félicitations



Ecole de Percey : les élèves de CM1-CM2 du RPI
au Lac des Settons du 10 au 12 juin 2015



L'hébergement :

Les chambres sont très propres. Elles disposent de salles de bains et de toilettes. Il y a des placards dans chaque chambre. Il y a une très belle vue du balcon notamment au coucher du soleil.



Le restaurant « la Pagode » est situé juste à côté de notre hébergement, ce qui est très pratique. Ils y font une excellente cuisine et le personnel est très accueillant. Ils vendent également des produits du terroir.

Le lac est plutôt calme pour aller se baigner, faire du pédalo. Nous avons passé un agréable séjour.

Le disc golf :

Le disc golf est un jeu où on lance un frisbee le moins de fois possible pour qu'il atterrisse dans un panier. Nous avons trouvé ce jeu très amusant.



La Course d'Orientation :

Pour faire une course d'orientation, nous devons avoir un plan du site. Nous étions trois par équipes. On devait trouver des balises qui avaient des nombres. Lorsque nous trouvions les balises, nous marquions trois points. C'est l'équipe qui trouvait le plus de balises qui gagnait.



Le VTT :



Nous avons fait du VTT dans les bois. On devait passer des obstacles, faire des dérapages et franchir une pente très raide. Le moniteur s'appelait Marc. Il nous a donné des conseils pour rouler en VTT. Ces vélos permettent de rouler partout. Les pneus sont larges et les casques très résistants. Sur le VTT, il y a des vitesses qui peuvent se régler. La selle est aussi réglable.



Le canoë :

Pour faire du canoë, il faut avoir des pagaies. On peut monter à deux ou à trois personnes maximum. Pour se diriger vers la droite, et inversement pour aller à gauche. Nous avons traversé une partie du lac. Le canoë n'est pas trop stable mais c'est assez facile quand on a trouvé ses repères.

Cascade « Saut du Gouloux » :



Nous sommes allés à la cascade du « Saut du Gouloux » pour pique-niquer. La cascade est grande et magnifique. Nous nous y sommes bien amusés. Nous avons trouvé des pinces d'écrevisses dans un petit ruisseau. Il y avait même une jolie petite île en plein milieu.

Le catamaran :



Sur le catamaran, il y a une petite et une grande voile. Pour diriger la petite voile, nous avons besoin de deux cordes : une verte (à droite) et une rouge (à gauche). Pour la grande voile, il y a une grosse corde.

Quand le vent arrive sur la grande voile, nous devons la laisser se gonfler pour pouvoir avancer. Pour s'arrêter, nous mettons la petite voile à l'opposé de la grande voile et nous plaçons le gouvernail du même côté que la grande voile.



Nous remercions Monsieur André VILLIERS, président du Conseil Départemental et les communes de Percy, de Butteaux et de Germigny ainsi que l'association « La Bande de Galopins », qui nous ont aidés à financer ce voyage. Un grand merci à eux.



COMITE DES FETES – CLUB DE L'ESPERANCE

Vide-greniers, marché Perciquois du 10 mai 2015 :

Tout était réuni pour une belle fête. Un temps agréable, un nombre record d'exposants, un flux de chineurs et de badauds, une organisation à la mesure de l'évènement, ont fait de cette journée une réussite.

Au marché Perciquois, une vingtaine de stands permettaient de découvrir les produits du terroir avec les producteurs de fromages, miel, boudin, confitures, vins etc.



Apéro-concert du 6 juin 2015 :

Cette année, l'association a innové. Elle a offert un concert de rock dans la cour de l'école. De nombreux amateurs perciquois et des villages voisins sont venus en connaisseurs ou en visiteurs, prendre l'apéritif, se sustenter d'un plateau repas, tout en écoutant les morceaux musicaux du groupe DRUGSTORE.

Cette animation, fort appréciée, a eu l'aval de tous les protagonistes.



Randonnée vélo du 14 juin 2015 :

Par un beau dimanche, et pour la première fois, une randonnée vélo est partie de la mairie. Un petit peloton a sillonné les villages voisins. Dans le cadre bucolique du parc ornithologique du Bas Rebourseau, le pique-nique a été le bienvenu. Le retour s'est effectué par des petits sentiers très agréables. Escapade fort appréciée des randonneurs qui espèrent une nouvelle étape l'an prochain.



Repas républicain du 14 juillet 2015:

Comme chaque année, l'association a organisé un buffet pour célébrer cette journée Républicaine. Une cinquantaine de Perciquois s'est retrouvée, dans une cordiale ambiance, autour d'un copieux buffet. L'occasion de deviser du temps passé et d'analyser le présent, a permis, à tous les convives de passer un agréable moment. L'après-midi s'est poursuivi par des parties de pétanque pour certains, pendant que d'autres jouaient à des jeux de société, en intérieur.



Randonnée nocturne et gourmande du 29 août 2015 :

La promesse faite dans le Perciquois 21 a été tenue.

La randonnée nocturne, sous une météo clémente, a tenu ses promesses. Le nombre de marcheurs (105), des étapes gourmandes fort appréciées, ont motivé petits et grands à s'adonner à la marche.

En somme, une soirée tonique et gustative, dans des endroits insolites, qui donne envie de se retrouver l'an prochain.



IL EST RAPPELÉ QUE, COMME INDIQUE SUR LES AFFICHES, L'INSCRIPTION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU PAIEMENT AVANT LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS. LA GRANDE MAJORITÉ PAIE LE JOUR DE LA MANIFESTATION, CE QUI PERTURBE L'ORGANISATION. NOUS COMPTONS SUR VOTRE COMPRÉHENSION POUR MIEUX VOUS SERVIR.

PERCEY

1
9
1
5



Nouvelles du front

Regard sur le Passé

*Premiers avions
de guerre*

LA GRANDE GUERRE 1914/1918 (suite)

Il y a un an nous célébrions le centenaire de la déclaration de guerre d'août 1914, des premiers combats et des premières victimes. Nous aborderons dans ce numéro 23, les événements de 1915 et le rôle de l'aviation naissante dans ce conflit.

Nous remercions M. PAUL de Villiers-Vineux qui nous a signalé une « coquille » dans le perciquois n° 22, page 17 dans l'ascendance patronymique de Victor BAILLOT.

Edme Hubert BAILLOT (dit Edme le Jeune) charpentier (1763-1849
Percey) épouse le 17/02/1789 à Percey Edmée-Marie-Louise
FAUVERNIER (Née à Percey le 9/04/1793, elle décède à Carisey
le 12/08/1811)

Lire « née à Percey le 9/09/1767 »

Dossier : L'AVIATION FRANÇAISE PENDANT LA GRANDE GUERRE

Les premiers avions de combat :

Dès 1909, les machines volantes évoluant à grande vitesse ne sont plus considérées comme des jouets mais comme des moyens d'observation et de communication.

Le 25 juillet 1909, Louis BLERIOT à 37 ans se lance à bord de son avion, le Blériot XI, qu'il a construit avec l'aide de Raymond SAULNIER. Après quelques frayeurs sur la mer alors qu'il ne sait pas nager, il atterrit sur le sol anglais. Il a parcouru 38 km en 37 minutes à la vitesse moyenne de 61,6 km/h.

Le premier usage opérationnel d'un avion a lieu le 23 octobre 1911 pendant la guerre italo-turque, lorsque le capitaine Carlo PIAZZA réalise le premier vol de reconnaissance près de Tripoli à bord d'un Blériot XI.

En 1913, Roland GARROS, 24 ans, a déjà battu 3 records d'altitude dont un à 5610 m. Au petit matin du 23 septembre 1913, il se lance dans la traversée de la méditerranée. Après avoir enfilé plusieurs passe-montagnes et revêtu une combinaison imperméable, il prend place dans son monoplan Morane-Saulnier muni d'un moteur Gnome de 60 CV. Il emporte 200 litres d'essence et 60 litres d'huile de ricin. Il se dirige à la boussole. Après deux pannes de moteur et la perte d'une pièce, il réussit à se poser à Bizerte après avoir parcouru quelque 780 kilomètres. Il lui reste 5 litres d'essence.

Le Voisin III un bombardier et un avion d'attaque au sol, biplace, produit par l'entreprise VOISIN Frères est l'un des premiers avions dans son genre, il est également le premier avion à remporter une victoire aérienne pendant la Grande Guerre en abattant, le 5 octobre 1914, un avion ennemi.

Ce jour-là, dans le ciel de Jonchery-sur-Vesle, un Aviatik B.I allemand, de retour de mission, est surpris par un Voisin III français. Ce dernier engage aussitôt le combat, et l'équipage allemand a la désagréable surprise de constater que son adversaire dispose d'une petite mitrailleuse de bord de type Hotchkiss. La lutte est inégale, l'Allemand ne disposant pour toute défense que d'un fusil d'infanterie; elle n'en est pas moins longue et acharnée. Finalement, l'Aviatik tombe en flammes derrière les lignes françaises. Le sergent-pilote Joseph FRANTZ et son mécanicien-mitrailleur Louis QUENAULT viennent de remporter la première victoire aérienne homologuée de l'histoire.

Le Biplan à hélice propulsive, est conçu par Gabriel VOISIN en 1914, il consiste en une version améliorée du Voisin I, produit en 1912. Sa structure en acier léger lui donne une plus grande résistance, notamment lors des atterrissages sur les aérodromes temporaires en temps de guerre.





Les pilotes se heurtent très vite à une problématique qui semble insoluble : comment tirer au travers de l'hélice ? La solution vient à la fois de Raymond SAULNIER, ingénieur de génie et de son pilote d'essais Roland GARROS. Tous deux mettent au point un extraordinaire système permettant le tir synchronisé au travers du pas de l'hélice. Ce système qu'ils montent sur un avion va vite devenir, pendant les premiers mois de 1915, le cauchemar des pilotes allemands. Le 1^{er} mars 1915, Roland GARROS réalise le premier vol d'un nouveau genre, le type-L.

(Morane-Saulnier, équipé du dispositif de tir à travers le champ de l'hélice. Wikimedia domaine public)

Autre ingénieur de génie, Marcel BLOCH, futur Marcel DASSAULT, invente l'hélice ECLAIR et c'est le début d'une grande histoire de l'aviation française.

Le 31 août 1915 lors d'un simple vol de reconnaissance dans l'est du pays à Petit-Croix Adolphe PEGOUD, un As de l'aviation, tombe sous les balles d'un autre Aviatik allemand. Il est tué sur le coup d'une balle en plein cœur. Chevalier de la Légion d'Honneur, récipiendaire de la Croix de Guerre, PEGOUD était un des grands pilotes de son temps, et il travailla durement pour accroître la sécurité des aviateurs.

Georges GUYNEMER, né le 24 décembre 1894 à Paris, est le pilote de guerre français le plus renommé de la Première Guerre mondiale, bien qu'il ne soit pas l'as des as. Capitaine dans l'aviation française, il remporte 53 victoires homologuées et plus une trentaine de victoires probables en combat aérien. Volant sur différents types de Morane-Saulnier, de Nieuport et de Spad.



Georges GUYNEMER reçoit la Légion d'honneur du général FRANCHET D'ESPEREY sur le terrain d'aviation des Cigognes (Photo Wikimedia domaine public)

Il disparaît le 11 septembre 1917 à Poelkapelle (Belgique). Ni l'épave de son avion, ni son corps, ni ses effets personnels ne sont retrouvés, mais les Allemands annonceront qu'il a été abattu par le lieutenant Kurt WISSEMAN de la Jasta 3, qui sera, lui-même, tué au combat dix-sept jours plus tard.

La maîtrise du ciel va rapidement s'imposer aux belligérants de cette première guerre mondiale. Français, Anglais, Allemands et Américains, s'acharneront à produire des appareils de combat toujours plus puissants, plus rapides, plus maniables et mieux armés. Entre 1916 et 1918, chaque camp connaît par alternance des périodes de supériorité ou d'infériorité en fonction des mises en service de nouveaux modèles. La course à l'innovation vise à répondre aux performances des plus récentes créations de l'ennemi.

Les Filles de l'air: La première femme française à obtenir le brevet officiel de pilote aviateur (n°36) délivré par l'Aéroclub de France le 8 mars 1910, s'appelle Elise DEROCHE Sportive accomplie, portraitiste et sculpteur douée. Elle devient la première femme à boucler un vol complet au-dessus de Paris en janvier 1910. Quelques semaines plus tard elle accompagne BLERIOT à Saint-Petersbourg où elle subjugué l'aristocratie russe, et notamment le tsar NICOLAS II qui en remerciement pour sa démonstration aérienne la fait baronne.



(Dessin d'Émile FRIANT représentant Marie MARVINGT et son ambulance aérienne, 1914 -Wikimédia domaine public)

Une autre femme, Marie MARVINGT est titulaire du brevet de pilote (n° 281) de l'aéroclub de France, obtenu le 8 novembre 1910, faisant d'elle la 3^e femme de l'histoire à obtenir son brevet de pilote à l'échelle mondiale, et la seconde sur monoplan, juste après Marthe NIEL.

Déguisée en homme, elle participe sur le front, les armes à la main, à plusieurs actions militaires dans les tranchées aux côtés des poilus, notamment dans le 42^e bataillon de chasseurs à pied. Finalement découverte, elle est renvoyée dans ses foyers. Opiniâtre, elle demande, et est autorisée, avec l'aval même du maréchal FOCH, à rejoindre le 3^e

régiment de chasseurs alpins dans les dolomites italiennes, et à œuvrer pour l'évacuation et la prise en charge des soldats blessés, en terrain montagnard.

Intervenante volontaire pour la Croix-Rouge, elle assume les fonctions d'infirmière de guerre et d'aide-chirurgicale de campagne. Elle reçoit la croix de guerre en 1915, après avoir effectué la première opération de bombardement d'une cible militaire en territoire occupé en bombardant une caserne allemande à Metz, faisant d'elle la première femme au monde engagée dans l'aviation militaire et à effectuer des missions de combat aérien. (Wikimédia)

Les écoles d'aviation :

La base aérienne 122 Chartres-Champhol de 1909 à 1997

L'Histoire de la BA 122 débute avec la création d'un terrain d'aéroplanes, en 1909, qui sera le siège de l'école d'aviation installée en 1915, laquelle fut un important centre d'instruction au pilotage élémentaire durant la Première Guerre mondiale.

Le 15 janvier 1915, l'école militaire de pilotage et de perfectionnement "Farman" est ouverte, avec quatorze appareils. C'est le lieutenant de vaisseau Pierre CAYLA (1880-1930), l'un des premiers officiers de marine breveté pilote, qui conduit les préparatifs. Il commandera l'école entre janvier 1915 et juin 1915.

Dès février/mars 1915, l'école de pilotage de Chartres est déjà active. Elle délivre le brevet de pilote militaire. Formant donc près de trois mille pilotes militaires, c'est la première école, par importance, après la base aérienne 125 Istres-Le-Tubé (ouverte en janvier 1917), près d'Istres et la base aérienne de Châteauroux-Déols, à Châteauroux (octobre 1915, observation d'artillerie).

Le 15 avril 1915, sortent de Chartres vingt-sept premiers pilotes brevetés sur avion Farman. L'arrêté du 25 novembre 1915 fixe le statut des écoles d'aviation militaire.

S'activent, également, les écoles d'aviation militaire de Pau (avions Blériot), de Juvisy Port Aviation (septembre 1915), de Dijon (avions Voisin, mai 1917), d'Étampes (base aérienne 251 Étampes-Mondésir), de Buc (Avions Farman, mars 1915)) ou encore, d'Avord/Bourges (bombardement et vol de nuit) ou du Crotoy (mars 1915), de Tours (octobre 1915), de Biscarosse (janvier 1917) et d'Ambérieu-en-Bugey (perfectionnement, août 1915).

L'école de chasse est alors à Pau (voltige ou haute école), celle de Cazaux forme au tir et celle d'Avord est (également) spécialisée dans le bombardement.

L'école d'aviation militaire de Chartres prépare et délivre le brevet élémentaire de pilotage, sur avions Caudron et Farman, notamment les MF 11 (Maurice Farman 11), dotés d'un moteur de quatre-vingts chevaux. S'y trouvent également des Caudron G III. En 1916, des Farman F.20 seront utilisés, puis le F.40, en 1918. Le parc avoisine 430 avions, en 1918.

Antoine RIAN

Né à Percey le 31 mai 1896, fils du comte Denis Edouard Paul et de Marie du FRESNE de VIREL.

Matricule 408 – engagé volontaire pour la durée de la guerre le 24 Août 1914 à la mairie de Vannes au titre du 2^{ème} régiment de chasseur à cheval. Nommé Brigadier et arrivé au corps le 27 octobre 1914, Maréchal des Logis le 11 janvier 1915.

© Ministère de la défense - Mémoire des Hommes

Nom **Riant**

Prénoms **Antoine Alban Denis Paul Marie**

Grade **N^o Lt** le **2.15** **adpt. le 1.10.17**

Recrutement **Vannes** N^o M^{le} au Recrut^m **52. 2**

Classe **1914** N^o M^{le} au 2^e Groupe d'Aviation

Engagé } le **24. 8. 14** au **2^e chass à chev.**

Appelé } le **13. 3. 15** en qualité de **ch. pilote**

Passé à l'Aviation le **13. 3. 15** en qualité de **ch. pilote**

Emploi à l'Aviation **pilote 24. 8. 16** Division **MF. C.**

Venu de **Châteauroux** le **1. 11. 16**

Né le **31 mai 1896**

A **Percey (Yonne)**

Célibataire, marié, veuf, divorcé, père de garçons et filles

Profession avant la mobilisation **étudiant**

Diverses mutations depuis la Mobilisation :

2^e chass à chev. - Dijon - Chartres - Avord - Châteauroux

A. C.

Décorations { Chevalier Légion d'honneur, Médaille Militaire, Croix de guerre, Coloniale. { **Armée de Guerre belge - 23. 8. 17**

Citations **Régiment 5.15 1-17** **armée 18-17**

Signature : **A. Riant**

Elève pilote il passe au 1^{er} groupe d'aviation le 15 mars 1916, il intègre l'école de Chartres le 19 juin, l'école d'aviation d'Avord le 29 août et enfin l'école de Châteauroux le 17 octobre 1916. Campagne contre l'Allemagne du 24 août 1914 au 23 octobre 1919.

Nommé Adjudant le 1^{er} octobre 1917 - Sous-Lieutenant le 24 septembre 1918 et lieutenant le 25 mars 1919.

Il fera partie de l'Escadrille Spad 53 – de l'Armée du Rhin le 23 août 1919 – du 5^{ème} régiment d'aviation d'observation le 1^{er} janvier 1920 puis du 32^{ème} régiment d'aviation (ARR) le 1^{er} août 1920. Il démissionnera de l'armée active le 31 mars 1932 et sera affecté dans les bataillons de réserve 201 et 203. Promu dans l'Armée de l'air (cadre sédentaire) au grade de Capitaine –décret du 29 avril 1940.

Nous remarquons sur la fiche du Ministère de la Défense que la Croix de Guerre Belge lui a été décernée le 23 décembre 1917 et qu'il a obtenu deux citations en mai 1915 et juillet 1917. La Croix du combattant volontaire lui est accordée le 15 mars 1939.

(La croix de guerre belge est une décoration militaire décernée par le royaume de Belgique créée initialement par arrêté royal le 20 octobre 1915. Elle était principalement décernée pour des actes de bravoure ou autre vertu militaire sur les champs de bataille de la Première Guerre)

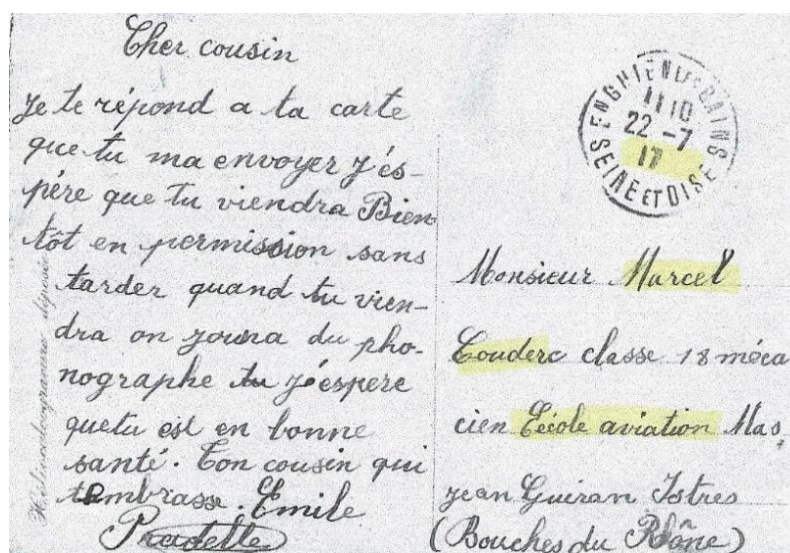
Marcel COUDERC

Arrivé au corps le 19 avril 1917 comme soldat de 2^{ème} classe. Il intégrera l'école d'aviation Mas Jean GUIRAN d'Istres comme mécanicien et passera au 4^{ème} régiment d'aviation d'observation le 1^{er} janvier 1920 comme mécanicien.

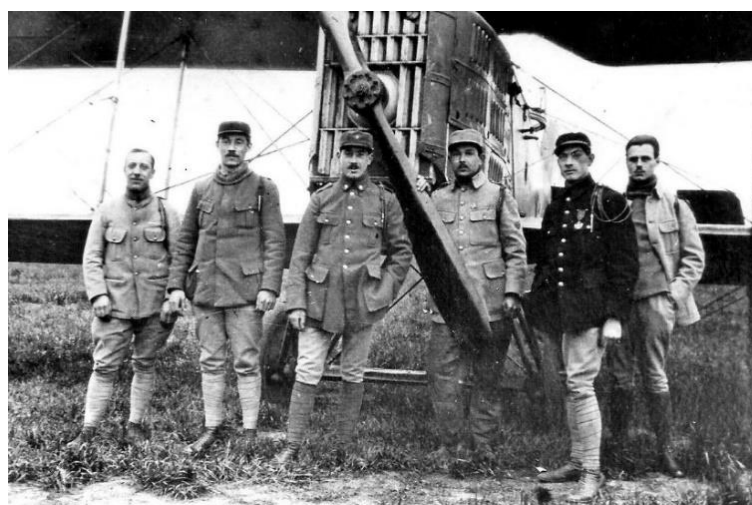
Il est renvoyé dans ses foyers le 24 mai de la même année et passe dans la réserve de l'armée active le 15 juin 1920 comme ouvrier d'aviation.

Il épouse Yvonne LEGER le 19 septembre 1922.

Certificat de bonne conduite.



Carte écrite par Emile PRADELLE à son cousin Marcel sur son lieu de formation à l'école d'Istres



(Sources : Avions légendaires - l'aviation dans la grande guerre Wikipedia - Formation des pilotes circulaires 1916 – Le FIGARO-Histoire édition de sept2015 et archives de l'Yonne).

1915, l'impasse et l'enlisement :

L'illusion d'une guerre courte s'efface. Les dirigeants politiques et militaires commencent à se rendre compte que la Victoire est encore très loin. Les blocus et les nouvelles alliances se mettent en place.

Ci-contre la carte des alliances dans l'Europe de 1915.

Les principaux évènements :

- 15 Février au 18 mars : début de l'offensive franco-britannique en Champagne.
- 19 mars, échec de l'offensive franco-britannique dans les Dardanelles.
- 22 avril, première utilisation des gaz toxiques par les Allemands près d'Ypres.
- 2 mai, les Allemands remportent la victoire sur les Russes à Gorlice.
- 7 mai, un sous-marin allemand coule le Lusitania (1198 morts dont 128 américains) au sud-est de l'Irlande.
- 9 mai, offensive française en Artois.
- 23 mai, l'Italie déclare la guerre à la Turquie.
- Septembre, début de l'offensive franco-anglaise dans les Dardanelles.
- 25 septembre, offensive franco-anglaise en Artois et en Champagne.
- 14 octobre, la Bulgarie déclare la guerre à la Serbie.
- 16 octobre, l'Angleterre déclare la guerre à la Bulgarie.
- 17 octobre, la France déclare la guerre à la Bulgarie.
- Prise de Gallipoli et de Salonique.
- 29 octobre, Aristide BRIAND devient chef du gouvernement en remplacement de René VIVIANI, démissionnaire.



Un hiver rigoureux s'installe en Europe.

Notre 4^{ème} régiment d'Auxerre :

En ce début d'année 1915, le 4^{ème} RI s'installe à Verdun.

Combat de la Haute-Chevauchée, ravin des Meurissons, cote 263 : le 6 janvier 1915 le régiment quitte le secteur de Vauquois. A peine installé au repos, il reçoit l'ordre de départ. Les positions de la Haute-Chevauchée ont été violemment attaquées ; les réserves contiennent l'ennemi avec peine. Il faut leur porter secours.

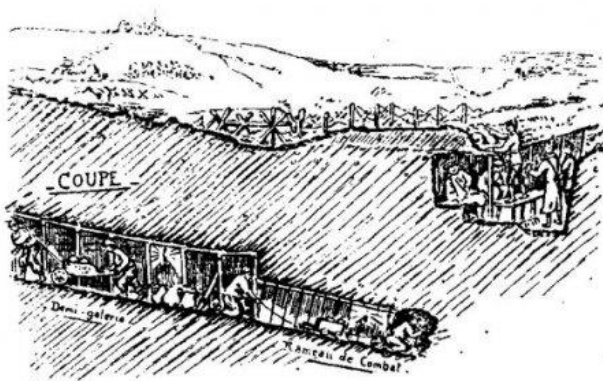
Les 2^{ème} et 3^{ème} bataillons gagnent le ravin des Meurissons et, le 9 janvier, ils contre-attaquent. Les pertes sont sévères, le capitaine MOISSONNIER, les lieutenants MILLOT et NOURRIGAT sont tués en tête de leurs hommes.

La ligne se stabilise, et durant douze jours, par une température rigoureuse et sous une fusillade intense, pelles et pioches fonctionnent sans relâche. Pendant ce temps, le 1^{er} bataillon intervenait à la côte 263 par une vigoureuse contre-attaque au cours de laquelle son chef, le commandant MONHOVEN, trouve une mort glorieuse.

Combats du plateau de Bolante, ravin des Meurissons (du 20 janvier au 3 avril) : dès le début de février, le régiment tient les lignes du plateau de Bolante, ravin des Meurissons.

Quelques petites mines de part et d'autre commencent à exploser. Le 16 février, l'ennemi ouvre dès le matin un violent bombardement. A 9 heures, il fait jouer cinq mines puissantes qui bouleversent totalement nos tranchées.

L'attaque suit aussitôt. Les compagnies qui occupent le plateau de Bolante, séparées des autres éléments en ligne par le ruisseau des Meurissons, résistent énergiquement. Mais le 135^{ème} RI prussien parvient à s'établir sur notre première ligne et à s'infiltrer derrière la seconde.



Les Mines : Galeries creusées par les soldats et des sapeurs jusque sous les tranchées ennemies où l'on place des charges d'explosifs

Les survivants de la 4^{ème} compagnie (capitaine BOESWILWALD), cernés de trois côtés, tirent jusqu'à leurs dernières cartouches. Quand ils succombent, après s'être battus au corps à corps, il y a déjà sept heures que l'attaque est commencée.

Plus à droite, vers le versant nord des Meurissons, l'assaillant a pu progresser sérieusement. La situation est critique. L'adjudant PEYROU groupe autour de lui les plus braves de la 11^{ème} compagnie, et grimpés sur le parapet, ils tirent jusqu'à ce que l'ennemi s'arrête. Leur résistance permet l'arrivée des renforts qui rétablissent la situation.

Attaque de la Haute-Chevauchée (4-5 et 6 avril) : le 4 avril, jour de Pâques, le régiment se porte à l'attaque. Seuls quelques éléments peuvent parvenir jusqu'à la position allemande. Le sous-lieutenant DE LIGNIERES est tué au milieu des fils de fer ennemis. Le sous-lieutenant Louis ROUILLE, qui a fait aplatis sa section devant la rafale, se met à genoux et épaula tranquillement : une balle l'étend raide mort.

Le lendemain, 5 avril, nouvelle attaque. Elle ne peut déboucher des tranchées. Le 6 au matin, troisième tentative, les clairons sonnent la charge ; le régiment sort en masse, au bout de quelques secondes il est arrêté net. Le soir, une dernière sortie ne donne pas plus de résultat. Les pertes sont cruelles.

Le régiment reste dans le même secteur jusqu'au 15 juin. La lutte devient de plus en plus dure. La guerre de mines se développe. En mai, deux ou trois fourneaux explosent chaque matin. De multiples projectiles de tranchées font leur apparition et bombardent méthodiquement nos lignes. Le 8 juin, le commandant LECOMTE (3^{ème} bataillon) est mortellement blessé.

Bataille d'Argonne (13 – 20 juillet) - Le régiment occupe les tranchées des pentes de la cote 263. Le 13 à 3h30 éclate un des bombardements les plus violents que l'on puisse imaginer. Jusqu'à 7h, l'artillerie des tranchées prend à partie nos premières lignes ; l'artillerie lourde pilonne les boyaux, les P.C. et les abris des réserves. Les obus toxiques neutralisent l'action des batteries. De puissantes colonnes abordent le 1^{er} bataillon (capitaine GARNIER). Les tranchées sont presque nivelées, beaucoup d'hommes sont atteints, les autres se battent avec la dernière énergie.

Les traits de bravoure abondent : le soldat BERNARD a le pied mutilé par une grenade ; à ses camarades qui se baissent pour ramasser le membre arraché, il crie : 'Inutile de le chercher, il y a mieux à faire' – le capitaine BEAUMAIRE a le bras et la jambe déchiquetés pendant qu'il fait le coup de feu avec ses agents de liaison – l'aspirant DUROULET a successivement trois fusils brisés dans les mains : il en prend un quatrième et continue de tirer.

Ils se font tuer sur place : le sous-lieutenant PHILIPPE, l'adjudant-chef CHIRASINI, BICAN, BEAURAIN, SAINSARD, VIALATTE, l'héroïque sergent qui tombe la tête emportée par un obus après avoir abattu plus de 20 Allemands. Les autres, encerclés, luttent courageusement autour du sous-lieutenant FONTENOY pendant plus de sept heures, s'ouvrent ensuite un chemin et contre-attaquent aussitôt.

Sur les pentes de 263, dans un ouvrage appelé « le réduit », le 3^{ème} bataillon tient bon. Le « réduit » est inviolable. Le capitaine TISSIER, qui le commande, soutient l'énergie de tous. Que de braves pour le seconder ! Le sous-lieutenant LEMAIN reconquiert une tranchée à lui seul. L'adjudant ANDRE, après avoir tué plusieurs 'Boches'

tombe lui-même sous la balle traîtresse d'un ennemi blessé. Ici, un groupe de la 11^{ème} voit passer une poignée de prisonniers français escortés par les Allemands ; LEMAIN a une inspiration subite, il crie « Français couchez-vous ! » ; les nôtres, qui seuls ont compris, s'aplatissent et leurs gardiens sont abattus par une salve nourrie. Là, BOURLY désarme l'Allemand qui vient de le capturer et le fait prisonnier; peu après, il tombe mortellement à son tour.

Le 18, le régiment est relevé. Le capitaine TISSIER est cité à l'ordre de l'armée ; l'adjudant PEYROU reçoit la croix de la Légion d'honneur et le 3^{ème} bataillon du 4^{ème} RI est cité à l'ordre du corps d'armée.

A la fin août, le régiment reçoit la mission d'organiser et de défendre la cote 285. Cette cote, qui dominait les positions du ravin de Cheppes et du ravin des Courtes Chausses, commandait la route de la Haute-Chevauchée. Atteindre la crête sera le but de l'ennemi ; la lui interdire sera celui du 4^{ème} RI.

Attaques du 27 septembre 1915 – Voulant atteindre la crête d'un seul coup, l'ennemi monte une véritable opération et déclenche brusquement son attaque après l'explosion de cinq fourneaux de mines. Il ne peut aborder l'ouvrage 4 mais il réussit à pénétrer dans l'ouvrage 5. L'ouvrage 6, débordé des deux côtés semble irrémédiablement perdu.

C'est la 10^{ème} compagnie qui a la défense de ce secteur. Tandis que les sections en ligne contiennent les assaillants, le lieutenant DELFOUR lance une vigoureuse contre-attaque qui bouscule les 'Boches', reprend intégralement le terrain, pousse même dans le secteur voisin et ramène 8 prisonniers. Parmi les plus intrépides se signale Charles DUPONT qui, à lui seul, a capturé 4 'Boches'. Cette brillante journée vaut au lieutenant DELFOUR la croix de la Légion d'honneur, et à la 10^{ème} compagnie une citation à l'ordre de l'armée.

Pendant ce temps, le 2^{ème} bataillon (commandant DELBREL) mis à la disposition du 91^{ème} RI, exécutait des contre-attaques sur le plateau de Bolante. Il fit preuve d'un mordant et d'une ténacité qui lui valurent les félicitations du général commandant la 125^{ème} division.

(Historique du 4^{ème} RI d'Auxerre)



Périscopes dans une tranchée française en 1915 – BNF sous licence Domaine Public via



Forêt d'Argonne en octobre 1915, ravagée par les tirs d'obus « Bundesarchiv, Argonnen ». Sous licence CC BY-SA 3.0 de via Wikimedia Commons -



Les premiers gaz toxiques : les gaz lacrymogènes sont utilisés dès 1914 par les Français. Les gaz Chlorés utilisés par les Allemands dès 1915. Le 22 avril 1915, les Allemands utilisent à Ypres les gaz asphyxiants: c'est le début de l'emploi massif des agents chimiques sur le champ de bataille. Des tonnes de chlore sont lâchées sur les tranchées. On compte alors 15 000 intoxiqués et 5 000 morts. Ces gaz provoquent des lésions pulmonaires et une détresse respiratoire. (Source Centenaire 14/18 Figaro.fr)

Bonbonnes de gaz chlorés - « Livers gas projector loading »— This is photograph Q 14945 from the collections of the Imperial War Museums. Sous licence Domaine public via Wikimedia Commons

Henri Charles TABOURIN

Né à Percey le 28 Décembre 1884
Cultivateur

Fils de Joseph Propriétaire exploitant,
et de Louise Joséphine VALLET Epicière

Epicerie TABOURIN à Percey



Marié le 16 décembre 1913 à Villevallier (Yonne) avec Augustine Céline MESSAGER

Recrutement à Auxerre – classe 1904 – matricule 459

Incorporé au 17^{ème} bataillon de chasseurs à pied le 9 octobre 1905

Comme 2^e classe – passé 1^{ère} classe en septembre 1906

Mis en disponibilité le 28 septembre 1907 – certificat de bonne conduite accordé.

Réserve active le 1^{er} octobre 1908.

Rappelé le 1^{er} août 1914

Affecté au Bataillon de chasseurs à pied à Brienne –Rambervilliers

Passé Caporal le 29 Novembre 1914

Tué à l'ennemi le 6 Janvier 1915 devant la Houlette aux Bois (Pas-de-Calais)

Médailles Interalliée et commémorative de la Grande Guerre

Transcription à Percey le 2 février 1916

Première bataille de l'Artois : du 9 Octobre 1914 au 9 mai 1915

Le bataillon organise le terrain, améliore ses positions par des coups de main et les garde en repoussant les contre-attaques ennemies. Le 10 octobre il arrive à Bully-Grenay. Son rôle est d'arrêter l'ennemi dans sa marche sur Béthune et de préparer l'assaut qui aura lieu début mai.



Charles Auguste Alexandre PICQ

Né à Maligny (Yonne) le 2 novembre 1881
Employé de commerce – Domicilié à Vénarey,
canton de Flavigny

Fils de Agapit Frumance – Propriétaire
Moulin PICQ (pré Ythier) Maligny
et de Palmyre Augustine Alexandrine PELLIER



Il épouse Alice Mariette FOURNIER le 18 avril 1911 à Percey

Recrutement à Dijon – classe 1901 – matricule 618
10^{ème} régiment d'Infanterie - mis en disponibilité le 23 septembre 1905

1^{ère} période d'exercice dans la disponibilité 25 août/16 septembre 1909 dans le 27
RI de Dijon – 2^{ème} période voir ci-dessous.

Rappelé à l'activité le 2 août 1914 - 27^{ème} régiment d'Infanterie de Dijon

Décédé le 10 janvier 1915

Hôpital militaire de Commercy (Meuse) – maladie contractée en service (TYPHUS)

Inhumé dans le cimetière de Maligny

Photographie prise lors de
la 2^{ème} période d'exercices
(27 RI de Dijon) du 27 avril
au 13 mai 1911.

(Debout, 3^{ème} à droite)

*Photo prêtée par la famille BOIX-
FOURNIER*

*Inscription : Souvenir CAMP
d'AVOR 1911*



Maurice Aristide FOURNIER

Né à Percey le 29 août 1895

Ouvrier maréchal

Fils de Constant Victor Aristide (maréchal ferrant)
et de Joséphine Augustine GERARD

Recrutement à Auxerre – classe 1915 - matricule 302

Arrivée au corps le 19 décembre 1914

167^{ème} régiment d'Infanterie

Décédé le 17 mai 1915 des suites de ses blessures de guerre au combat de Bois le Prêtre

Ambulance n° 1 de la 73^{ème} division -Hôpital temporaire de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)

Inhumé dans le cimetière de Percey



Les combats de BOIS LE PRETRE en mai 1915

- Le 30 mars, à 8h45, le 167^{ème}, colonel ETIENNE, s'empare d'une partie de l'éperon hors bois et de la ligne des 8. Le lendemain, le 5^e bataillon du 346^{ème} atteint la ligne C et à 21 heures, cinq compagnies du 169^{ème} enlèvent le village de Fey-en-Haye. La progression reprend dans le secteur hors bois le 10 avril.
- Début mai, l'offensive reprend : le 1^{er} mai, le 168^{ème} enlève la ligne des 9 ; le 12 mai, en fin de journée, le 169^{ème} atteint la ligne des C, mais ne peut s'y maintenir. Le 15 mai, à 5 heures, l'ennemi attaque sur l'éperon hors bois, après avoir fait sauter quatre fourneaux de mines, sans succès. En revanche, dans l'après-midi, le 167^{ème} et un bataillon du 169^{ème} prennent la ligne des C.
- Le 27 mai, le 167^e et 367^e atteignent la route de Norroy, perdue, reprise puis à nouveau perdue (30 mai-1^{er} juin). Le 8 juin, une attaque française succédant à l'explosion de sept fourneaux de mines permet de s'emparer de trois lignes de tranchées allemandes dans le secteur de le Croix du Bois des Carmes, avec le 3^e bataillon du 167^{ème} et le 5^e bataillon du 346^{ème}.
- L'offensive marque le pas, sur ordre de la division, et les 167^{ème}, 168^{ème} et 169^{ème} RI quittent le secteur et sont remplacés par la 16^e division d'infanterie coloniale. ...

(Historique des combats de 1915)



Alfred Lucien ROUARD

Né à Plombières les Dijon le 16 décembre 1896
Résidant à Percey Yonne

Ouvrier charron

Fils de Léon François Eclusier à Flogny
et de Madeleine BENE de Plombières les Dijon

Recrutement à Auxerre – classe 1916 - matricule 411
Classé dans la 1^{ère} partie de la liste de 1917

Arrivée au corps le 12 avril 1915

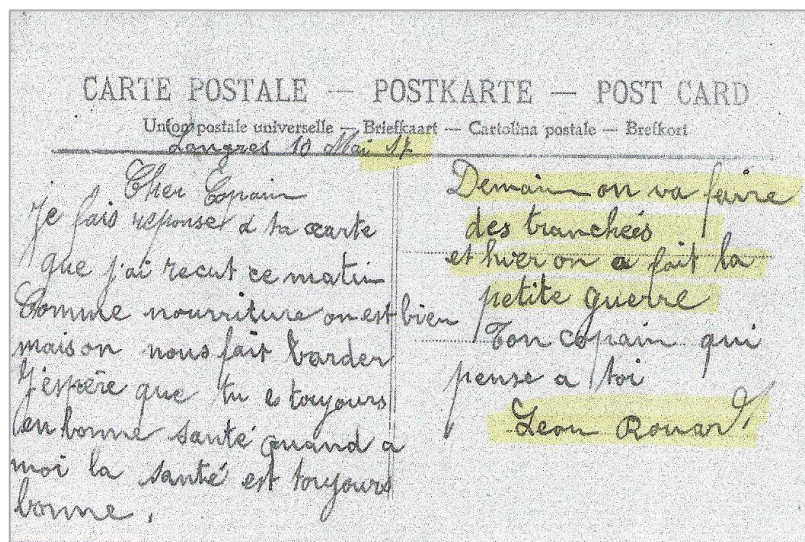
Sapeur au 1^{er} régiment de Génie

Décédé le 7 juin 1915 de la rougeole et broncho-pneumonie
Hôpital Dominique LARREY de Versailles du 31 mai au 7 juin 1915

Médaille commémorative de la Grande Guerre
Payé à M. ROUARD père un secours immédiat de 150 francs
Extrait du décès transmis à Flogny le 21 juin 1915

En 1917, lors de l'incorporation de Léon ROUARD, frère d'Alfred, la famille est installée à Percey où Léon exerce le métier de peintre en bâtiment.

Ci-dessous copie d'une carte envoyée par Léon à son ami, Marcel Couderc, le 10 mai 1917



Georges Antiphile DESCAVES

Né à Percey le 9 juin 1887

Cultivateur

Fils de Entiphile
et d'Emilie BAILLOT

Recrutement à Auxerre – classe 1908 - matricule 581

Arrivée au corps le 6 Octobre 1909

37^{ème} régiment d'infanterie

Passé dans la réserve active le 1er octobre 1911 –certificat de bonne conduite

Rappelé le 4 août 1914 – 77^{ème} régiment d'infanterie

Décédé le 10 juin 1915 à Ablain St-Nazaire (Pas-de-Calais)

Inhumé dans le cimetière militaire de Villiers-aux-Bois - GB 70^{ème} division

Cimetière de Villiers-aux-Bois, soldat annotant des croix



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Albert DOMPNIER

Né à Percey le 10 Octobre 1895

Manouvrier

Fils de Jean-Baptiste
et de Clémentine Alexandrine MICHAUT

Recrutement à Auxerre – classe 1915 - matricule 298

Date d'arrivée au corps le 19 décembre 1914
167^{ème} régiment d'infanterie

Tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 à Saint-Thomas (Marne)

Mort au combat en se lançant à l'attaque des tranchées allemandes sous un bombardement intense et le feu des mitrailleuses. Il est cité à l'ordre de la brigade n°15, le 13 octobre 1915.

Inhumation : primitivement déposé au cimetière de St. Thomas, tombe n° 3, il est transporté à Vienne-le-Château le 6 novembre 1923, tombe n° 1607.

Le **25 septembre**, 9h15, notre tir cesse, et quatre lignes de tirailleurs sortent des tranchées françaises, se dirigeant vers la crête de Servon.

Les choses sérieuses commencent. Les tirailleurs atteignent les tranchées ennemies. A droite, le 3e Bataillon est reçu par un feu nourri. Au centre, des éléments du 2e bataillon investissent les premières positions allemandes. L'Aspirant CHARLOT de la 5e Compagnie pousse l'avantage jusqu'aux batteries allemandes où il se fait tailler en pièces lors d'une contre-attaque vigoureuse.

Les 3e et 4e vagues doivent couvrir une distance de 1000 mètres en terrain découvert.

Le résultat ne fait pas attendre. Artillerie et mitrailleuses se chargent de briser cet élan.

Les pertes sont sérieuses. Le Lieutenant LECOURIOUX tombe à son tour.

A gauche, le 1er Bataillon s'est porté sur le bois en dents de scie. Les 2e et 4e compagnies se glissent du côté ouest, évitant le saillant sud, très fortement organisé, tandis que les 1ere et 3e compagnies le contournent par la droite. L'aspirant BARTH, engagé volontaire de la classe 1917, blessé au départ, se relève, repart en avant disant : "Ce n'est rien". Blessé une seconde fois dans les lignes ennemies, il refuse de quitter son poste.

Cernés, les Allemands luttent avec l'énergie du désespoir mais doivent se rendre. Toute la première ligne de tranchées est en possession de nos troupes. De la deuxième ligne part un feu violent. Des tirailleurs allemands s'y sont retranchés et résistent. Les soldats CHAMPAGNE et FRANCK de la 4e Cie, en tête d'un groupe de grenadiers, s'élancent sur ces défenseurs, en tuent plus de dix et capturent les autres.

Le régiment se rend maître des dernières positions sur la crête de Servon. C'est là que se révèle à ses yeux une nouvelle ligne de défenses non entamées par notre artillerie. Au prix d'importantes pertes, ces tranchées sont enlevées. Le régiment continue sa progression, descendant les pentes vers le ruisseau de la Noue Dieusson. ...

(Historique du 167^{ème} RI les 24 et 25 septembre 1915)

Les Ecoliers des années 1930



Debout de gauche à droite : William VAUTHIER, Maurice TARDY, Raymond POITOU, René PIROELLE, Jean GAUTHIER, Georges HURAND, Emilienne LOROT, Marie MICHAUT, Irène ROUARD, Solange ROUARD ;

Assis de gauche à droite : Jean DELLIER, Charles DIGNAT, Arlette LOROT, Paulette TARDY, Eliane MAURY, Eliane PETITJEAN

Solutions de la page culture du Perciquois n°22

Dictée à ponctuer (corrigé en rouge) Pour le naturaliste, la vache est un animal ruminant ; pour le promeneur, c'est une bête qui fait bien dans le paysage lorsqu'elle lève au-dessus des herbes son mufle noir, humide de rosée ; pour l'enfant des villes, c'est la source du café au lait et du fromage à la crème ; mais pour le paysan, c'est bien plus et bien mieux encore. Si pauvre qu'il puisse être, et si nombreuse que soit sa famille, il est assuré de ne pas souffrir de la faim, tant qu'il a une vache dans son étable.

Avec une longue nouée autour des cornes, un enfant promène la vache le long des chemins herbus, là où la pâture n'appartient à personne, et le soir la famille entière a du beurre dans sa soupe et du lait pour mouiller ses pommes de terre ; le père, la mère, les enfants, les grands comme les petits, tout le monde vit de la vache.

Vocabulaire

Qui est situé au-delà des Alpes : transalpin ; Qui est situé en deçà des Alpes : cisalpin ; Testament écrit de la main du testateur : olographe ; Avant-dernière syllabe d'un mot : pénultième ; Varié, qui est de plusieurs couleurs : diapré ; Concis, à la manière des lacédémoniens : laconique ; Celui qui hait l'espèce humaine : misanthrope ; Qui mène une vie molle et voluptueuse : sybarite ; Prononcer la lettre r du fond de la gorge : grasseyer ; Frapper la terre avec le pied, pour le cheval : piaffer.

En route, facteur !

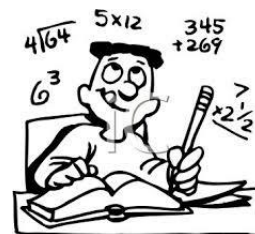
Distance AC = 22,5km - 15km = 7,5km. Distance BC = 22,5km - 18,7km = 3,8km

Hectares, ares, centiares

Surface enlevée = 8 128 m² + 985m² = 9 928m². La surface du champ est réduite à 64 300m² - 9 928m² = 54 372m² ou 5 ha 43 a 72 ca

Culture

Auriez-vous eu votre certificat d'études en 1923 ?



Exercices extraits des ouvrages de préparation au Certificat d'Études de 1923

Préparation de l'épreuve de français

1. DICTÉE retrouvez les 10 fautes qui se sont glissées dans ce texte

Vie intime du poète

L'heure du chant pour moi, c'est la fin de l'automne. A ce moment de l'année, je me lève bien avant le jour. Cinq heures du matin n'ont pas encore sonnées à l'horloge du clocher que j'ai quitté mon lit, rallumée ma lampe de cuivre et mis le feu au sarmant de vigne qui doit me réchauffé dans cette petite tour voûtée, muette et isolée, qui ressemble à une chambre scépulcrale habitée encore par l'activité de la vie. J'ouvre ma fenêtre, je fait quelques pas sur le plancher vermoulus de mon balcon de bois ; je regarde le ciel et les noires dentelures de la montagne qui noit leurs cîmes dans un lourd océan de brouillards. Quand il y a du vent, je vois courrir les nuages sur les dernières étoiles qui brillent et disparaissent tour à tour comme des perles de l'abîme que la vague recouvre et découvre dans ses ondulations.

LAMARTINE, *Recueils poétiques*

2. QUESTIONS

1) Qu'est-ce qu'un *plancher vermoulu* ?.....

2) Qu'est-ce qu'une *chambre scépulcrale* ?.....

3) Donnez 3 mots de la même famille que *dentelure*.

.....
.....
.....
.....

4) Dans la dernière phrase, *Quand il y a du vent...* dans ses ondulations, quelle est la proposition principale ?.....

5) De quel type est la proposition *Quand il y a du vent* ?.....

Préparation de l'épreuve d'arithmétique

3. CHIFFRES ROMAINS Traduire les chiffres romains suivants en chiffres arabes.

a) LXVIII

c) CDXLIX

e) MCMXXVIII

b) XCVI

d) MDCCCXIV

4. L'HERITAGE

Un vieillard laisse en mourant sa fortune à 3 neveux. Le 1^{er} doit recevoir le $\frac{1}{4}$, le second en recevra le $\frac{1}{5}$, le dernier recevra le reste, mais il devra donner la moitié de sa part à l'hôpital. L'hôpital recevra 11 000 f, trouver la fortune du vieillard et la part de chacun de ses neveux.

5. TAUX D'INTERET

Quelle somme avait-on prêté à une personne qui se libère, au bout d'un an, du capital emprunté et des intérêts à 6% en donnant 3 816 f ? Si le taux avait été de 8%, combien cette personne aurait-elle dû donner ?

Les solutions dans le prochain numéro

ETAT CIVIL

MARIAGE

M. Mickaël BRUERRE et Mme Nadine MOREAU le 16 mai 2015

NAISSANCES

Le 2 juin 2015 : Alexis BERTIN 9 rue Albert Joly

Le 22 juin 2015 : Norine ADJAUD 9 rue Nationale

Félicitations aux heureux parents

NOUVEAUX ARRIVANTS

■ Mme Angélique NAULOT et sa fille 18 rue Albert Joly

■ Mr Emeric MARTIN et Mlle Déborah RENNER 10 bis rue nationale

■ Mr Sébastien CHESNE et Mme Isabelle ROUGET 2 rue Albert Joly

Nous leur souhaitons la bienvenue

DATES A RETENIR

Le 13 septembre 2015 : concert à l'église St Loup

Le 18 octobre 2015 : bourse aux jouets

Le 14 novembre 2015 : loto

Le 5 décembre 2015 : repas des aînés

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h

Tél : 03 86 43 21 56 Fax : 03 86 56 03 57 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Site web: www.percey.fr

Communauté de communes du florentinois (T: 03 86 35 08 57)

SPANC – portage des repas (T : 03 86 35 94 15 le lundi et jeudi)

Ordures ménagères (T : 03 86 35 94 16)

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Robert DELACROIX, Jeannine DURAND, Régine MAZERON, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.

IPNS

Feuille de soins non signée, feuille de soins non remboursée

En cas d'absence de signature de votre part, votre feuille de soin « papier » ne sera ni traitée, ni retournée.

Chaque jour, votre Caisse d'Assurance Maladie reçoit des feuilles de soins papier non signées. Certains documents sont parfois non identifiables... En raison de multiples contraintes, et notamment budgétaires, votre CPAM ne prend plus en charge les feuilles de soins « papier » non signées. Les feuilles de soins non signées ne seront plus retournées à l'assuré (à cause des frais d'affranchissement). Il appartient à chacun de vérifier si les documents transmis à sa Caisse d'Assurance Maladie sont correctement complétés.



Ne pas payer les Feuilles de Soins Papier (FSP) non signées aux assurés : ce n'est que le respect de la réglementation.

Le cadre budgétaire ne permet plus de renvoyer les FSP non signées. En cas d'absence de signature, votre feuille de soin papier ne sera donc ni traitée, ni retournée. Votre signature atteste que vos actes médicaux ont bien eu lieu.

Notre conseil :

Utilisez votre carte VITALE en présentant l'attestation de droit requise (besoin de justification).